

Être Conseiller scientifique : qui, comment, pourquoi ? L'exemple du Parc national de Port-Cros (Provence, Méditerranée)

Julie DELCLAUX*, Aurélien BESNARD, Raphaël MATHEVET*

EPHE, CNRS, UMR 5175 CEFE, 1919 route de Mende, 34270 Montpellier Cedex 5, France.

**Contacts : delclaux.julie@gmail.com ; raphael.mathevet@cefe.cnrs.fr*

Résumé. Malgré leur importance, peu d'études existent encore sur le rôle et le fonctionnement des Conseils scientifiques (CS). En s'intéressant à l'engagement des conseillers du CS du Parc national de Port-Cros (PNPC), nous montrons que l'entrée de nouveaux membres se fait par cooptation d'habitus similaire selon les besoins d'expertise, une vision partagée du CS et de sa façon de fonctionner. L'implication et la participation des membres sont très variables selon l'éloignement géographique, la thématique et les liens émotionnels au territoire et ses enjeux. Les membres du Bureau du CS sont les membres les plus impliqués et le style de gouvernance du président oscille entre consultation et coopération. Les avis sont conditionnés par le contexte, ils intègrent les critères socio-environnementaux du Parc national. Concernant les motivations des membres, ils s'engagent souvent dans l'expertise à la fois pour protéger un territoire d'exception et aussi pour s'en rapprocher à l'image d'un véritable « militant du territoire ». Au final, l'exemple du CS du PNPC montre que le lien fort entre chercheurs et gestionnaires permet un réel dialogue à l'interface recherche-gestion où l'interdisciplinarité est omniprésente.

Mots-clés : conseil scientifique, gouvernance, Parc national de Port-Cros, France, Provence, Méditerranée.

Abstract. *Serving as a member of a Scientific Council: who, how and why? The example of the Port-Cros National Park (France, Mediterranean).* Despite the importance of scientific councils (SC) associated with protected areas, there have been very few studies of their role and mode of function. By focusing on the degree of engagement of the members of the SC of the Port-Cros National Park, we found that the integration of new members is based on a cooptation process of similar habitus according to expertise needs with a shared vision of the Council and its functioning. The members' involvement and participation vary according to their geographical distance from the National Park and the thematic and the emotional relationships they have with conservation issues in the Park. Board members are the most involved members of the SC and the President's governance style oscillates between consultation and cooperation. Reviews and official recommendations are context dependent and include socio-environmental dimensions. Member's motivation is often based on a willingness to participate in the protection of a territory of high value and to act rather like a "territorial activist". Finally, the example of the SC of Port-Cros NP illustrates the social link between researchers and managers which may allow for an efficient interdisciplinary research/management interface to develop.

Keywords: scientific Council, governance, Port-Cros National Park, France, Provence, Mediterranean.

Introduction

Les parcs nationaux constituent l'un des principaux outils de conservation de la biodiversité en France. L'État fixe trois missions principales à l'Établissement public en charge de la gestion du parc national : connaître et surveiller le territoire, accompagner le territoire dans un développement durable, accueillir et sensibiliser le public. L'Établissement public est doté d'un Conseil d'administration nommé par le ministère en charge de l'écologie et composé de représentants des administrations, des collectivités territoriales, des acteurs locaux et de personnalités qualifiées. Un Conseil économique, social et culturel et un Conseil scientifique (CS) assistent le Conseil d'administration et le directeur dans l'exercice de leurs attributions (Boudouresque *et al.*, 2013). Si le CS est consultatif, il assure néanmoins le fondement scientifique pour le Conseil d'administration et le directeur du parc dans la mise en œuvre de leurs missions.

Objectifs

De nombreuses études se développent sur la gouvernance des parcs nationaux notamment sur les interactions avec les populations locales ou voisines (Cumming *et al.*, 2015). Au contraire, malgré l'importance des CS, régulièrement pointée par les services scientifiques, quelques études existent sur certains CS de parc (Boudouresque *et al.*, 2013) mais encore peu sur le rôle et le fonctionnement de ces CS. Dans ce travail (Delclaux, 2013), nous nous sommes intéressés à l'engagement en tant que conseiller scientifique, aux caractéristiques qui permettent de le devenir, au mode de fonctionnement du CS, à la participation de ses membres ainsi qu'à leur perception de la pertinence d'un CS.

Cette étude exploratoire s'appuie sur l'exemple du Parc national de Port-Cros (PNPC), situé dans le département du Var en Provence-Alpes-Côte d'Azur (France). Le choix du PNPC a été guidé notamment par le fait qu'il est l'un des premiers parcs terrestre et marin d'Europe (après celui de Mljet, en Croatie).

Cadres conceptuels et méthodes d'analyses

En juillet 2013, le CS était composé de trois groupes thématiques : 10 personnes pour le groupe terre, 9 pour le groupe mer et 6 pour le groupe sciences humaines et sociales. Le plus ancien membre de ce CS est le président actuel, Charles-François Boudouresque, alors que 11 personnes sont arrivées en 2011, lors du dernier renouvellement (Boudouresque *et al.*, 2013). Le CS du PNPC n'est pas composé que de scientifiques académiques (enseignants chercheurs). Il

intègre aussi - en 2013 à hauteur de 5 personnes sur les 25 - des directeurs techniques, des conservateurs de musée ou des directeurs de développement économique. D'un point de vue organisationnel, le CS comprend un Bureau, composé du président et des 3 vice-présidents (sciences humaines et sociales, terre et mer), qui exerce les attributions que le CS lui a déléguées. En fonction des contraintes académiques des membres du Bureau, des suppléants peuvent les remplacer et/ou les assister ; l'ensemble (président, vice-présidents et suppléants) constitue le Bureau élargi. Il se réunit 3 à 4 fois par an, contrairement au CS qui ne se réunit en séance plénière qu'une seule fois par an (parfois 2).

Les principaux cadres théoriques utilisés pour mener cette étude sont celui de la sociologie de l'engagement militant (Fillieule, 2009) qui permet de cerner les motivations et les rétributions des membres du CS et, d'autre part, celui de la sociologie des organisations (Morgan, 1999) qui permet de voir comment les acteurs construisent et coordonnent les activités du CS.

Afin d'étudier le rôle et le fonctionnement du CS, la participation et les motivations des membres et la perception de l'efficacité et de la pertinence du rôle du CS ; nous avons choisi d'aborder le sujet sous deux angles : (1) celui des membres du CS eux-mêmes et (2) celui de ceux avec qui ils interagissent fréquemment à savoir le service scientifique et les agents de terrain du PNPC. Nous avons réalisé 25 entretiens de type semi-directifs : 16 membres du CS actuel (7 du groupe mer, 6 du groupe terre, 3 du groupe sciences humaines) ; 1 membre de l'ancien CS ; 4 agents du Service scientifique et 4 agents de terrain. Chaque personne a été invitée à s'exprimer sur son expérience du CS du PNPC ou sur ses relations avec le CS. Notre échantillon regroupe 5 femmes pour 20 hommes, dont l'âge pour les membres du CS est compris entre 31 et 77 ans, pour une moyenne de 55 ans.

Résultats

Parmi les principaux résultats, il apparaît que l'entrée de nouveaux membres dans le CS s'apparente à une forme de cooptation d'habitus similaire selon les besoins d'expertise complémentaire, c'est-à-dire qu'une certaine philosophie des membres est inconsciemment sélectionnée. Cette philosophie repose sur une sensibilité environnementale et conservationniste au service du gestionnaire de l'aire protégée. Cette sorte de cooptation « philosophique », entraîne une forme de reproduction sociale bien que les membres du CS soient désignés par le Préfet, sur proposition du directeur du PNPC, et non du CS (Boudouresque *et al.*, 2013). Le CS perpétue ici son identité, son rôle, sa philosophie et ses pratiques au fil de ses mandats. Au total,

les nouveaux membres s'avèrent appartenir à la même communauté de pratique. Cette sorte de cooptation se conjugue aussi avec une co-évolution : les nouveaux membres qui ne partagent pas totalement la culture et la philosophie de leurs aînés, l'adoptent progressivement.

Si les membres du CS semblent partager la même vision de leur rôle et du fonctionnement du CS, ils entretiennent des rapports à la nature différents : certains la considèrent comme essentielle à leur bien-être tandis que d'autres aiment plus se questionner à son sujet. Ce qui montre qu'un rapport à la nature donné ne conditionne pas la participation à un CS. L'implication et la participation des membres du CS sont très variables. L'absentéisme est en moyenne de 42 % pour le groupe sciences humaines et sociales et de 22 % pour les 2 autres groupes (terre et mer) sur la période 2005-2009. Cet absentéisme peut avoir de nombreuses origines. Pour les sciences humaines et sociales, certains membres formulent l'hypothèse que les façons de réfléchir ne sont pas les mêmes que dans les autres sciences. De plus, peu d'études dans leur domaine seraient réalisées au sein du PNPC, ce qui selon les Conseillers du groupe sciences humaines et sociales, d'une part, limiterait leur implication professionnelle et, d'autre part, annihilerait la possibilité d'avoir un référent spécifique au sein du service scientifique avec qui ils pourraient avoir un lien privilégié. Ce manque de participation des sciences humaines et sociales mériterait une étude plus approfondie, notamment sur les sujets et questions auxquels ces membres s'intéressent réellement, et ceux au contraire qui ne les poussent pas à s'investir davantage. Pour les autres membres, c'est souvent par manque de temps ou par éloignement à la fois du territoire, de la structure et des personnes impliquées, que leur participation s'affaiblit. Les membres du Bureau sont de loin les plus impliqués dans la vie du CS.

Le style de gouvernance du président n'est ni autoritaire, ni paternaliste mais oscille entre consultation et coopération associées à une coordination par ajustement mutuel. Cela semble rendu possible par le fait que les conflits sont peu nombreux au sein du CS et aussi peu nombreux avec le CA contrairement à d'autres parcs nationaux. En dehors du Bureau, le CS apparaît comme une arène d'enregistrement des décisions, où les membres se positionnent pour valider la décision finale. Tous les interviewés voient le CS comme un organe consultatif qui peut permettre de fortement légitimer les décisions des gestionnaires. Tous estiment aussi important de prendre en compte le contexte politico-administratif dans les avis du CS. L'étude des avis rendus par le CS ou le Bureau du CS entre 2006 et 2012 montre en effet que tous les avis s'appuient sur une argumentation scientifique, mais intègrent aussi le contexte socio-environnemental, le territoire

et la gestion. La science est toujours présente mais le contexte conditionne les avis.

Concernant les rétributions ou bénéfices perçus de l'appartenance au CS, tandis que l'engagement dans un CS ne serait pas valorisé formellement dans leur carrière professionnelle, à l'unanimité, les interviewés pointent que les véritables bénéfices se trouvent du côté personnel. Leur participation leur procure culture générale, ouverture d'esprit et contact social de qualité. À cela s'ajouterait le privilège de l'accès à un territoire, celui de Port-Cros ou de Porquerolles (cœur de parc depuis 2012, dans le cadre du nouveau PNPC issu de la Loi de 2006 ; Barcelo et Boudouresque, 2012), de pouvoir s'y déplacer et d'y être bien accueilli. Il est de plus intéressant de noter que les membres du CS se sont centrés dans leurs réponses sur les cœurs du parc et non sur son extension totale, l'AMA (Aire Maritime Adjacente) et APA (Aire Potentielle d'Adhésion) ; leur vision du territoire du Parc national est une thématique qu'il faudrait davantage questionner. Globalement les interviewés considèrent les coûts et les bénéfices de leur participation peu élevés. Les principales motivations de l'appartenance au CS sont l'attachement au territoire et donc un intérêt pour son évolution, la reconnaissance par certains pairs ou la société, le devoir moral de mettre ses compétences au service de la société, un intérêt prononcé pour les sciences appliquées et l'envie d'apprendre au contact d'autres disciplines, d'autres thématiques ou la volonté de protéger la nature. Le militantisme pro-environnemental ne constitue pas la motivation principale des membres du CS. Souvent le membre du CS s'engage à la fois pour protéger un territoire d'exception et aussi pour s'en rapprocher à l'image d'un véritable « militant du territoire ».

Conclusion et perspectives

Nous avons donc pu voir que l'entrée au CS se fait essentiellement par cooptation d'habitues similaire, c'est-à-dire que les nouveaux membres partagent une vision du monde et de leur rôle en tant que conseiller scientifique. Il s'avère de plus que la participation des conseillers est plus importante pour les membres du Bureau, du fait de leur plus forte implication. L'exemple du Parc national de Port-Cros, nous montre que la science est prépondérante dans les avis rendus par le CS, mais que le contexte politico-administratif les conditionne aussi, permettant ainsi l'intégration de critères de gestion dans la réflexion. Pour finir, nous avons mis en lumière que les conseillers scientifiques pouvaient être qualifiés de « militants du territoire » s'engageant dans cette démarche pour protéger et se rapprocher d'un territoire auquel ils sont attachés.

Au final, l'exemple du CS du PNPC montre que le lien fort entre chercheurs et gestionnaires permet un réel dialogue à l'interface recherche-gestion. Malgré le fait que l'interdisciplinarité ne se décrète pas et qu'il s'agit visiblement toujours d'une histoire de rencontres, d'affinités et de projets (Mathevet, 2010), il ne fait pas de doute qu'elle est présente au sein de ce CS.

Un approfondissement de cette première étude est envisagé auprès d'autres parcs nationaux, mais aussi éventuellement de réserves naturelles, de parcs naturels régionaux, voire de Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel (CSRPN). L'objectif est de mieux apprécier la composition et le fonctionnement des CS afin d'identifier les atouts et les faiblesses des différents dispositifs en vigueur et ainsi de proposer des pistes d'amélioration de cette interface recherche-gestion indispensable à la bonne gouvernance des aires protégées.

Remerciements. Les auteurs souhaitent remercier les membres du comité de pilotage de ce travail : Alain Barcelo, responsable du service scientifique du PNPC ; Charles-François Boudouresque, président du Conseil scientifique du PNPC ; Gilles Landrieu, adjoint au directeur de Parcs Nationaux de France ; et Isabelle Arpin, sociologue à IRSTEA Grenoble. Les auteurs remercient enfin les membres du Conseil scientifique et les agents du PNPC qui ont accepté de recevoir l'un d'entre eux (JD) et de consacrer du temps aux interviews et enfin Michael Paul et John Thompson pour la relecture de l'abstract.

Références

- BARCELO A., BOUDOURESQUE C.F., 2012.- Rôle de la recherche dans un parc national : 50 ans de recherche dans le Parc national de Port-Cros. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 137 (1-4) : 11-24.
- BOUDOURESQUE C.F., BARCELO A., HARMELIN J.G., MARTIN G., MAURER C., MÉDAIL F., SELLIER G., VIVIANI R.A., 2013.- The Scientific Council of a national park, the Port-Cros National Park : 50 years of conservation culture. *Sci. Rep. Port-Cros natl. Park*, 27 : 297-317.
- CUMMING G.S., ALLEN C.R., BAN N.C., BIGGS D., BIGGS H.C., CUMMING D.H.M., DE VOS A., EPSTEIN G., ETIENNE M., MACIEJEWSKI K., MATHEVET R., MOORE C., NENADOVIC M., SCHOON M., 2015. - Understanding protected area resilience: a multi-scale, social-ecological approach. *Ecological Applications*, in press.
- DELCLAUX J., 2013. - *Les Conseils scientifiques et la gouvernance des parcs nationaux français. L'exemple du parc national de Port-Cros*. Mémoire de fin d'étude AgroParisTech, DAA SPES, EPHE, CNRS, UMR 5175 CEFE, PNF, Montpellier : 1-72.
- FILLIEULE O., 2009. - Carrière militante. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, O. FILLIEULE, L. MATHIEU et C. PECHU éd., Presses de Sciences Po, Paris : 85-94.
- MATHEVET R., 2010. - Peut-on faire de la biologie de la conservation sans les sciences de l'Homme et de la Société ? État des lieux. *Natures Sciences Sociétés*, 18(4) : 441-445.
- MORGAN G., 1999. - *Les images de l'organisation*. De Boeck publ., Louvain-la-Neuve : 1-518.